

**Service État-Civil**

Tél. : 04 79 65 17 71

Fax : 04 79 65 04 66

Courriel : etatcivil@mairie-lamotteservolex.fr

## Recensement militaire

Jeunes filles et jeunes garçons, vous venez d'avoir 16 ans, vous êtes de nationalité française ou vous venez de l'acquérir avant l'âge de 25 ans : Faites-vous recenser à la Mairie de votre domicile.

Le recensement : un devoir qui donne des droits

Le recensement effectué vous permettra de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), d'être inscrit d'office sur les listes électorales, au permis de conduire...

### **PIÈCES ORIGINALES À FOURNIR**

- Carte Nationale d'Identité ou Certificat de Nationalité Française,
- Livret de famille des parents,
- Justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone, eau ...).

### **PIÈCES DÉLIVRÉES**

- Une attestation de recensement militaire et une plaquette d'information sur la journée d'appel de la préparation à la défense.

L'attestation de recensement est à conserver personnellement. Elle vous sera demandée pour se préparer à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC...). Aucun duplicata ne pourra être délivré.

*Pour tout renseignement merci de prendre contact avec le Service Administration Générale 04 79 65 17 71*

**Hôtel de Ville**

**B.P. 43 - 73292 La Motte-Servolex Cedex**

**Téléphone 04 79 65 17 70 - Télécopie 04 79 65 04 66**

**[www.mairie-lamotteservolex.fr](http://www.mairie-lamotteservolex.fr)**

**courriel : [ville@mairie-lamotteservolex.fr](mailto:ville@mairie-lamotteservolex.fr)**